



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direktion des institutions, de l'agriculture et des forêts
Ruelle de Notre-Dame 2, CP, 1701 Fribourg

**Direction des institutions, de l'agriculture
et des forêts DIAF**
**Direktion der Institutionen und der Land-
und Forstwirtschaft ILFD**

Ruelle de Notre-Dame 2, Case postale, 1701 Fribourg

T +41 26 305 22 05, F +41 26 305 22 11
diaf-sg@fr.ch, www.fr.ch/diaf

Aux autorités et
organisations concernées

Fribourg, le 11 octobre 2016

Avant-projet de loi sur les finances communales (AP-LFCo) – Consultation

Mesdames,
Messieurs,

Le Conseil d'Etat vient d'autoriser la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts (DIAF) de mettre en consultation publique l'avant-projet de loi sur les finances communales (AP-LFCo).

L'avant-projet est le fruit des travaux d'un comité de pilotage (CoPil), présidé par la DIAF et composé notamment de représentants des communes et des chambres fiduciaires. Le CoPil a siégé de novembre 2015 à juin 2016 et a donné son aval aux textes mis en consultation au terme de deux lectures. Le rapport explicatif renseigne en détail sur la genèse du projet.

L'AP-LFCo vise à créer un cadre légal pour la bonne gestion des finances des collectivités publiques locales, cadre légal qui vise à s'orienter dans toute la mesure du possible vers le modèle comptable harmonisé « MCH2 ».

Vu le nombre des dispositions, celles-ci n'ont pas pu trouver place dans la loi sur les communes (LCo, RSF 140.1), mais font l'objet d'une loi spécifique ; la LCo quant à elle s'en trouve modifiée et adaptée en conséquence.

Vous trouverez, en annexe, l'avant-projet de loi ainsi que le rapport explicatif, en français et en allemand. Afin de vous faciliter la tâche, les documents usuels de consultation sont accompagnés d'un questionnaire. Tous les documents de la consultation peuvent également être téléchargés sur le site internet de la Chancellerie : www.fr.ch/consultations.

Dès lors, nous vous invitons à faire part de vos réponses et de vos éventuelles remarques **d'ici au 28 février 2017** par courriel – et si possible au format word – à l'adresse du Service des communes (SCom) : scom@fr.ch (Rue de Zaehringen 1, 1701 Fribourg, tél. 026 305 22 42).

En vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à cette consultation, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de nos sentiments distingués.



Marie Garnier
Conseillère d'Etat, Directrice

Annexes

-
- Avant-projet de loi
 - Rapport explicatif
 - Questionnaire
 - Liste des destinataires

Copie pour information

-
- Membres du CoPil MCH2